

Conférence de presse du 10 mai 2011

## **2<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'intégration des étrangers, 12 mai 2011, Soleure**

Guy Morin, président du gouvernement du canton BS, président de la CTA

---

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Une politique avisée en matière d'immigration et d'intégration des étrangers revêt un rôle central sous l'angle de la concurrence globale entre places économiques. Or, il y a peu de champs dans lesquels l'action politique est aussi gratifiante si elle est juste et aussi pénalisante si elle faillit. Dans le meilleur des cas, les talents affluent du monde entier et s'installent chez nous. Ils apportent élan, créativité, idées et innovation. Une dynamique caractéristique des pays d'immigration classiques que sont les Etats-Unis, l'Australie et le Canada mais aussi, historiquement, la Suisse à l'époque de l'industrialisation.

Dans le pire des cas, l'immigration est source de tensions sociales et de coûts économiques, faute d'intégration. C'est ce qui se passe aujourd'hui, par exemple, lorsque des écoles appellent à l'aide, désemparées face aux jeunes étrangers. Si l'intégration des étrangers échoue, l'Etat social en fait les frais, à force de voir le degré de formation scolaire et professionnelle baisser, le nombre de chômeurs augmenter et le mécontentement croître en même temps que la propension à la violence.

Gagner le pari de l'intégration est de notre intérêt primordial à tous: Confédération, cantons et communes mais aussi l'économie et la société civile, et surtout les immigrés eux-mêmes. A juste titre, la loi sur les étrangers exige dans ce domaine une collaboration entre les autorités de la Confédération, des cantons et des communes mais aussi entre partenaires sociaux, organisations non gouvernementales et organisations d'étrangers.

Pour jeter les bases de l'avenir de la politique d'intégration, le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses ont lancé un processus commun. Partant de ces travaux, nous avons convenu dans le cadre de la CTA d'objectifs et de principes communs pour l'avenir de la politique d'intégration des étrangers. Des principes fondamentaux de la politique d'intégration que nous expliquerons le 12 mai à Soleure lors de la 2<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'intégration des étrangers et dont nous débattons avec les participants. Nous accorderons une attention particulière aux progrès réalisés tout en cernant les problèmes actuels et les accents que nous entendons mettre à l'avenir. Avec pour objectif de susciter un large débat sur la politique d'intégration des étrangers du futur.

Sur le terrain de la promotion de l'intégration, l'Etat n'est pas le seul à jouer un rôle central; il en va de même pour les acteurs non étatiques. Jour après jour, indigènes et immigrés se côtoient au travail, dans leur quartier, sur les terrains de sport, dans les sociétés et associations ou encore à l'église. Sans le soutien actif de l'économie et de la société civile, les efforts déployés par l'Etat sur le terrain de la politique de l'intégration restent lettre morte.

Raison pour laquelle le sommet sur l'intégration des étrangers réunira aussi des acteurs non étatiques tels que les grands partis, les partenaires sociaux ainsi que les représentants des communautés religieuses et d'autres organisations de la société civile. Des initiatives concrètes, réalisées par l'économie et par les migrants, illustreront l'impact que peuvent exercer les acteurs non étatiques dans le processus d'intégration des étrangers.

Mesdames et Messieurs, comme vous le voyez, les exécutifs de la Confédération, des cantons, des villes et des communes ont l'intention de mener une politique commune dans le domaine de l'intégration et en même temps de collaborer encore plus étroitement qu'aujourd'hui avec les acteurs non étatiques. C'est dans ce sens que les acteurs clé de la politique suisse d'intégration des étrangers se rencontreront le 12 mai 2011 à Soleure. Le programme détaillé figure dans vos documents.

Je passe maintenant la parole aux représentants des trois niveaux étatiques qui ont élaboré cette approche commune dans le cadre de la CTA. Ils évoqueront brièvement tour à tour l'importance que revêt la politique d'intégration à chaque niveau étatique et concernant l'approche tripartite.